

## **Mandats vacants des membres de la commission spécialisée pour les prises en charge et les accompagnements médico-sociaux de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CSMS-CRSA)**

**Liste actualisée des mandats vacants conformément à l'arrêté N° 2025- 108 du 04 mars 2025**

<b>Dans le collège 1 des représentants des collectivités territoriales du ressort géographique de l'agence</b>	
c/ Représentant des groupements de communes de Corse	1 Titulaire / 1 Suppléant

<b>Dans le collège 2 des représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux</b>	
a/ Représentants des associations agréées au titre de l'article L.1114-1 du code de la santé publique	1 Titulaire / 1 Suppléant
b/ Représentant des associations de retraités et personnes âgées	1 Suppléant
c/ Représentants des associations des personnes qualifiées, sont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée	1 Titulaire / 1 Suppléant

<b>Dans le collège 4 des représentants des partenaires sociaux</b>	
c/ Représentant des organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales	1 Suppléant
d/ Représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles	1 Titulaire / 1 Suppléant

<b>Dans le collège 5 des représentants des acteurs de la cohésion et de la protection sociale</b>	
---	--

a) Représentant des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité	1 Suppléant
b/ Représentant de la mutualité française	1 Titulaire / 1 Suppléant

<b>Dans le collège 7 des offreurs des services de santé</b>	
a/ Les représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées et des personnes handicapées	1 Suppléant
b/ Représentant des personnes morales gestionnaires accueillant des personnes âgées	1 Suppléant
c/ Représentants des unions régionales des professionnels de santé libéraux	5 Titulaires / 5 Suppléants
d/ Représentants de la Commission Spécialisée de l'Offre de Soins	2 Titulaires / 2 Suppléants